



**Et si c'était l'expérience du réel, plutôt que le réel lui-même, qui était connaissable : Quelles conséquences pour la recherche en entrepreneuriat ?**

**Marie-José AVENIER**

Directeur de Recherche CNRS, CERAG (UMR 5820 CNRS-UPMF Grenoble)

**Christophe SCHMITT**

Maître de Conférences HDR

Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires /  
Centre Européen de Recherche en Economie Financière et Gestion des Entreprises

# **Et si c'était l'expérience du réel, plutôt que le réel lui-même, qui était connaissable : Quelles conséquences pour la recherche en entrepreneuriat ?**

**Marie-José Avenier**

**Directeur de Recherche CNRS**

[marie-jose.avenier@upmf-grenoble.fr](mailto:marie-jose.avenier@upmf-grenoble.fr)

CERAG (UMR 5820 CNRS-UPMF Grenoble)

150, rue de la Chimie, BP 47

38 040 Grenoble Cedex 9

**Christophe Schmitt**

**Maître de Conférences HDR**

[Schmitt.Christophe@ensaia.inpl-nancy.fr](mailto:Schmitt.Christophe@ensaia.inpl-nancy.fr)

Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires /

Centre Européen de Recherche en Economie Financière et Gestion des Entreprises

2, Avenue de la Forêt de Haye, BP 172

54505 Vandœuvre lès Nancy Cedex

## **Résumé :**

La recherche en entrepreneuriat s'est construite, au moins implicitement, dans des paradigmes épistémologiques de type positiviste. Même si elle a considérablement évolué au fil du temps, elle reste marquée par les hypothèses fondatrices de ce type de paradigme et le cadrage méthodologique qui lui est associé.

Cette communication vise à mettre en lumière diverses conséquences que l'inscription de recherches dans le paradigme épistémologique constructiviste téléologique (PECT) peut avoir sur la recherche en entrepreneuriat. Dans ce paradigme épistémologique, c'est l'expérience humaine du réel qui est supposée connaissable, alors que dans les paradigmes épistémologiques de type positiviste, le réel tel qu'il est en lui-même est supposé connaissable rationnellement.

Ces conséquences se situent essentiellement à deux niveaux qui concernent respectivement la façon d'aborder les thèmes et questions de recherche étudiés, et les méthodes de recherche mobilisables. Le fait d'inciter à aborder différemment certaines thématiques de recherche déjà étudiées dans la recherche en entrepreneuriat est illustré à travers des exemples de notions centrales dans le domaine de l'entrepreneuriat qu'elles permettent d'enrichir, comme celles de situation entrepreneuriale et d'opportunité d'affaires. L'ancrage d'une recherche dans le PECT favorise aussi le développement de nouvelles notions potentiellement intéressantes tant au plan académique que pratique telles que la cohérence, la problématisation ou encore la construction de scénario. L'admissibilité dans le PECT – sous réserve de respecter des conditions fondamentales d'éthique, de rigueur et d'explicitation – de méthodes de recherche non éligibles dans le paradigme épistémologique traditionnellement sous-jacent aux recherches en entrepreneuriat, contribue de manière décisive au potentiel d'enrichissement que les recherches menées explicitement dans le PECT offrent à la recherche en entrepreneuriat.

**Mots-clés** : épistémologie et méthodologie ; opportunité ; paradigme épistémologique constructiviste téléologique

# **Et si c'était l'expérience du réel, plutôt que le réel lui-même, qui était connaissable : Quelles conséquences pour la recherche en entrepreneuriat ?**

## **Résumé**

La recherche en entrepreneuriat s'est construite, au moins implicitement, dans des paradigmes épistémologiques de type positiviste. Même si elle a considérablement évolué au fil du temps, elle reste marquée par les hypothèses fondatrices de ce type de paradigme et le cadrage méthodologique qui lui est associé.

Cette communication vise à mettre en lumière diverses conséquences que l'inscription de recherches dans le paradigme épistémologique constructiviste téléologique (PECT) peut avoir sur la recherche en entrepreneuriat. Dans ce paradigme épistémologique, c'est l'expérience humaine du réel qui est supposée connaissable, alors que dans les paradigmes épistémologiques de type positiviste, le réel tel qu'il est en lui-même est supposé connaissable rationnellement.

Ces conséquences se situent essentiellement à deux niveaux qui concernent respectivement la façon d'aborder les thèmes et questions de recherche étudiés, et les méthodes de recherche mobilisables. Le fait d'inciter à aborder différemment certaines thématiques de recherche déjà étudiées dans la recherche en entrepreneuriat est illustré à travers des exemples de notions centrales dans le domaine de l'entrepreneuriat qu'elles permettent d'enrichir, comme celles de situation entrepreneuriale et d'opportunité d'affaires. L'ancrage d'une recherche dans le PECT favorise aussi le développement de nouvelles notions potentiellement intéressantes tant au plan académique que pratique telles que la cohérence, la problématisation ou encore la construction de scénario. L'admissibilité dans le PECT – sous réserve de respecter des conditions fondamentales d'éthique, de rigueur et d'explicitation – de méthodes de recherche non éligibles dans le paradigme épistémologique traditionnellement sous-jacent aux recherches en entrepreneuriat, contribue de manière décisive au potentiel d'enrichissement que les recherches menées explicitement dans le PECT offrent à la recherche en entrepreneuriat.

## **Introduction**

Qu'il s'agisse des approches économistes qui ont structuré le champ de la recherche dans le domaine, ou encore de l'approche par les traits (Carland et al., 1984) ou par les faits (Gartner 1985; Bygrave et Hofer, 1991), ces recherches s'inscrivent dans un cadre épistémologique le plus souvent positiviste ou réaliste (Avenier et Schmitt, 2009), où ce qui est étudié (les traits, les faits, par exemple) est supposé connaissable tel qu'il est en lui-même. Autrement dit, si certaines conditions techniques sont respectées telles que la neutralité et l'objectivité du recueil d'informations, celles-ci sont censées permettre au chercheur de se forger des représentations du réel qui constituent des miroirs fidèles ce qui est étudié.

D'autres types de paradigmes épistémologiques sont désormais suffisamment solidement argumentés pour constituer des alternatives légitimes. Il est intéressant d'examiner si le fait de situer des recherches dans l'un de ces paradigmes épistémologiques alternatifs offre des possibilités complémentaires de développement de savoirs pertinents pour la théorie et pour la pratique de l'entrepreneuriat.

Cet article examine cette question dans le paradigme épistémologique constructiviste téléologique<sup>1</sup> (Le Moigne, 1995, 2001 ; von Glasersfeld, 1988, 2001, 2005, 2008). Dans ce paradigme épistémologique, ce qui est considéré connaissable par un humain, qu'il soit chercheur ou acteur dans des situations entrepreneuriales, n'est pas le monde tel qu'il est en lui-même, mais l'expérience que cet humain a du monde.

Dans notre communication, nous examinons les conséquences sur la recherche en entrepreneuriat d'un ancrage épistémologique différent de celui des recherches actuelles, qui sont largement inscrites dans un paradigme épistémologique de type positiviste (Avenier et Schmitt, 2009). L'apport de notre recherche est double. Le premier est de mettre en évidence les conséquences d'un ancrage épistémologique dans le PECT sur la manière d'aborder des thématiques considérées comme importantes dans la recherche contemporaine en entrepreneuriat, telles que les situations entrepreneuriales ou encore les opportunités d'affaires. L'autre apport de notre recherche est de mettre en exergue que l'ancrage dans le PECT rend éligible l'éventail complet des méthodes de recherche jugées pertinentes pour la recherche en entrepreneuriat.

Le texte est articulé en deux parties. La première identifie l'impact de la posture épistémologique adoptée dans une recherche sur les types de recherche qui sont menées et sur les méthodes de recherche admissibles. La seconde illustre divers types d'enrichissements conceptuels que sont susceptibles d'apporter l'inscription explicite de recherches dans le paradigme épistémologique constructiviste téléologique et les méthodes complémentaires que ce paradigme épistémologique rend éligibles.

## **1. Impact de la posture épistémologique sur les recherches en entrepreneuriat**

Le paradigme épistémologique retenu par le chercheur, qu'il soit explicite ou non dans ses travaux, a un impact sur le type de recherche mené, à savoir les thèmes et questions de recherche étudiés, et les méthodes qu'il utilise (Van de Ven, 2007). Les recherches en entrepreneuriat n'échappent pas à ce constat. Cette première partie se concentre sur deux types de paradigmes épistémologiques. D'abord, les paradigmes épistémologiques de type positiviste. Nous montrons comment ce type de paradigme qui domine la recherche en entrepreneuriat, a eu un impact, de par ses hypothèses fondatrices, sur le développement de la recherche en entrepreneuriat. Dans le second point, nous examinons l'impact que pourrait avoir sur la recherche en entrepreneuriat la mobilisation d'un paradigme épistémologique de type constructiviste, en nous focalisant plus particulièrement sur l'un d'entre eux, le paradigme épistémologique constructiviste téléologique (Le Moigne, 2001).

---

<sup>1</sup> Le paradigme épistémologique constructiviste téléologique est une autre appellation du paradigme épistémologique constructiviste radical tel que conceptualisé par Le Moigne (1995, 2001, 2002, 2008) dans la lignée des travaux de von Glasersfeld (1988, 2001, 2005, 2008). L'utilisation par Le Moigne (2001) du qualificatif « téléologique » est destinée à éviter le terme « radical » que von Glasersfeld (1988) avait introduit pour distinguer la conception du constructivisme qu'il a théorisée dans la lignée des travaux de Piaget, de celle qu'il considère comme triviale (von Glasersfeld 2005). Le qualificatif « radical » présente en effet l'inconvénient majeur d'évoquer le déni d'existence d'un monde réel – un pas que certains auteurs tels que Girod Séville et Perret (1999) franchissent – plutôt que le caractère agnostique du paradigme épistémologique constructiviste radical. De fait, nombre de lecteurs pressés des travaux de von Glasersfeld et Le Moigne ont cédé à cette interprétation hâtive. Le qualificatif « téléologique » présente l'avantage de ne pas avoir de connotation particulière. Son introduction dans l'appellation de ce paradigme épistémologique rend explicite une hypothèse importante de ce paradigme, celle selon laquelle une connaissance l'expérience du réel est connue finalisée par l'action cognitive de sa représentation (Le Moigne, 1995).

## **1.1. Recherches en entrepreneuriat dans un paradigme épistémologique de type positiviste**

La recherche en entrepreneuriat s'est largement inscrite au sein des paradigmes épistémologiques de type positiviste. L'objectif des deux points qui suivent est avant tout de montrer sous différents angles, comment la recherche en entrepreneuriat s'est construite dans le paradigme positiviste.

### **1.1.1. L'hypothèse fondatrice centrale : le réel est connaissable objectivement**

Les trois périodes principales de la structuration de ce champ distinguées par Filion (1997 et 1999) dans sa relecture de l'évolution de la recherche en entrepreneuriat montrent bien la prédominance de postures épistémologiques de type positiviste.

**Ainsi, la première période** s'organise autour des écrits fondateurs d'économistes comme Cantillon, Say ou encore, plus proche de nous, Schumpeter. Ces travaux envisagent l'entrepreneur dans une perspective avant tout libérale, sous l'angle rationnel de l'*homo œconomicus* (Julien et Schmitt, 2008). Seuls les éléments mesurables sont pris en compte. Le paradigme épistémologique qui prévaut est celui dans lequel se sont développées les sciences de la nature, et plus particulièrement la physique classique et la biologie.

**La seconde période** marque un tournant théorique mais non paradigmatique. Cette période, à compter des années 1970, voit émerger un courant de recherche fondé sur les sciences du comportement : le behaviorisme. La question emblématique de ces recherches est "Qui est l'entrepreneur ?". La vision managériale prend le pas sur la vision économiste de l'entrepreneuriat. Toutefois, en se centrant essentiellement sur l'entrepreneur, cette approche ignore les situations, donc les liens de l'entrepreneur avec son environnement et les dispositifs qu'il met en place pour entreprendre. Depuis ces travaux, le rôle des modèles occupe une place importante dans le champ de l'entrepreneuriat<sup>2</sup>.

**La troisième période** s'est focalisée essentiellement, au début des années 1990, autour des actions de l'entrepreneur : "Que fait l'entrepreneur ?". Il ne s'agit plus de s'intéresser aux traits de l'entrepreneur, mais plutôt à son activité à travers notamment le processus entrepreneurial. Les travaux de Gartner (1985) sont précurseurs dans cette approche. Il sera rejoint dans cette voie par différents chercheurs, notamment Bygrave et Hofer (1991) pour la partie anglo-saxonne, et Hernandez (1999) et Fayolle (2004), plus tardivement, pour la partie francophone.

La notion de processus permet de ne plus se limiter à l'entrepreneur en tant que tel, mais de l'envisager comme faisant partie d'une globalité. De nouveaux thèmes de recherche ont pu voir le jour à partir de cette approche par les processus : l'entrepreneuriat familial, la reprise d'entreprise, la franchise, l'entrepreneuriat féminin, l'entrepreneuriat ethnique, l'opportunité d'affaires, la création de valeur, l'accompagnement entrepreneurial, le projet entrepreneurial, etc.

Dans ces trois grandes périodes, les recherches en entrepreneuriat ont en commun de chercher à rendre compte objectivement du réel. Elles reposent, implicitement si ce n'est explicitement, sur des hypothèses de connaissabilité du réel tel qu'il est en lui-même et de séparabilité, dans le processus de connaissance, entre l'observateur et ce qu'il observe. Ces deux hypothèses ont des implications méthodologiques importantes.

---

<sup>2</sup> Sur ce point voir la littérature abondante sur le modèle de l'entrepreneuriat (Hernandez, 1999) ou encore le modèle de l'intention entrepreneuriale (Ajzen, 1991 ; Boyd et Vozikis, 1994 ; Davidsson, 1995) qui cherchent à donner une portée prédictive aux travaux menés dans le champ de l'entrepreneuriat.

### **1.1.2. Des méthodes de recherche fondées sur le principe de neutralité**

Un examen attentif des publications académiques concernant les recherches en entrepreneuriat et PME, dans les deux principales revues francophones dans le domaine<sup>3</sup> sur les cinq dernières années, montre que la plupart des travaux publiés mettent en avant les précautions méthodologiques que le chercheur a prises pour s'efforcer d'assurer l'objectivité des informations recueillies pour nourrir sa recherche (Avenier et Schmitt, 2009).

Diverses revues de la littérature (Cossette, 1997 ; Boissin et al, 2000 ; Paturel, 2004 ; Avenier et Schmitt, 2009), font apparaître que la plupart des travaux dans le domaine de l'entrepreneuriat et de la PME prennent appui sur du matériau empirique et que ce matériau est constitué de manière particulière. Plus précisément, un recensement effectué dans le prolongement des travaux de Cossette (1997), portant sur 103 articles ou notes de recherche publiées entre 2003 et 2008 dans la *RI PME* montre que le recueil d'informations s'effectue essentiellement par administration de questionnaires fermés et conduite d'entretiens semi-ouverts. Plus précisément, 92 % des approches utilisées au cours des recherches publiées dans la *RI PME*<sup>4</sup> mettent en avant l'objectivité des informations collectées et mobilisées dans la recherche. Cette hégémonie des recherches dans lesquelles le chercheur revendique une position de neutralité par rapport au phénomène étudié ainsi que l'objectivité des informations qu'il a mobilisées correspond à un positionnement épistémologique implicite de type positiviste, c'est-à-dire reposant sur les deux hypothèses de connaissabilité du réel tel qu'il est en lui-même et de séparabilité entre l'observateur et ce qu'il observe. Ces différents constats concernent l'ensemble des thématiques abordées dans les recherches en entrepreneuriat, qu'elles traitent de RH, finance, production, exportation, ou encore de croissance, pour ne citer que quelques exemples.

La plupart des recherches publiées dans le domaine de l'entrepreneuriat concernent la validation/réfutation de savoirs existants plutôt que la génération de savoirs. L'absence d'indications explicites sur les implications de la recherche pour la pratique de l'entrepreneuriat ou à destination des pouvoirs publics pour l'incitation au développement de l'entrepreneuriat, suggère une faible préoccupation concernant l'utilité potentielle de ces savoirs. Cette conception de la recherche nous semble limiter l'élaboration de savoirs académiques nouveaux dans le domaine de l'entrepreneuriat, en particulier des savoirs académiques qui seraient développés à partir de préoccupations entrepreneuriales pratiques et susceptibles d'apporter des éclairages intéressants sur ces préoccupations.

## **1.2 Recherches dans le paradigme épistémologique constructiviste téléologique (PECT)**

Après cette revue des types de recherche qui sont menées – explicitement ou, le plus souvent, implicitement – dans les paradigmes épistémologiques de type positiviste, examinons les caractéristiques du matériau empirique collecté et mobilisé dans les projets de recherche inscrits dans le paradigme épistémologique constructiviste téléologique (PECT désormais), ainsi que les méthodes de recherche admissibles dans ce paradigme.

### **1.2.1. L'hypothèse fondatrice centrale : seule l'expérience humaine du réel est connaissable rationnellement**

Tout comme les projets de recherche inscrits dans un paradigme épistémologique de type positiviste reposent sur un certain nombre d'hypothèses fondatrices qui ont été rappelées dans le §1.1, les projets de recherche inscrits dans le PECT reposent sur un certain nombre d'hypothèses fondatrices qu'il convient de rappeler brièvement (von Glasersfeld, 2001; Le

---

<sup>3</sup> Il s'agit de la *Revue Internationale PME* et de la *Revue de l'Entrepreneuriat*.

<sup>4</sup> 75 % prennent appui sur des informations quantitatives et 17 % sur des informations qualitatives.

Moigne, 1995, 2001;) étant donné les différentes interprétations que ces hypothèses ont reçues dans la littérature (Avenier et Gavard-Perret, 2008).

Une première hypothèse postule qu'un humain ne peut pas connaître rationnellement autre chose que sa propre expérience du réel considéré. La figure 1 ci-après illustre la pertinence de cette hypothèse. En effet, selon la distance à laquelle on regarde cette figure (30 cm ou 3 mètres), on perçoit des images inverses l'une de l'autre. L'une de ces deux images peut-elle légitimement être considérée comme exprimant mieux que l'autre « le réel tel qu'il est en lui-même » qui induit les images perçues ?



**Figure 1** : Dr. Angry and Mr. Smile

Source<sup>5</sup> : (Schyns et Oliva, 1999)

Une seconde hypothèse pose que l'observateur et le phénomène observé, bien que distinguables, ne peuvent pas être séparés dans le processus de connaissance.

Considérant qu'un humain exprime sa connaissance de son expérience du réel par le biais de constructions symboliques appelées représentations ou modélisations, celles-ci, en raison des deux hypothèses précédentes, ne prétendent pas être des miroirs fidèles du réel. Elles dépendent du système de représentation de cet humain (Le Moigne, 1977), lequel dépend notamment du projet de l'humain considéré, de sa culture, et de son contexte (par exemple, pour l'entrepreneur, sa situation socioprofessionnelle, économique et familiale). Autrement dit, quel que soit l'humain considéré, sa représentation d'un phénomène particulier ne peut pas être tenue pour **la représentation du phénomène**. Elle est à considérer comme **la représentation qu'a cet humain particulier de ce phénomène**.

Il est en outre admis que l'expérience du réel est connue finalisée par l'action cognitive de sa représentation, d'où le qualificatif « téléologique » dans l'appellation PECT ; et qu'une connaissance nouvellement construite peut conduire à faire évoluer le système de représentation de l'humain considéré ainsi que le substrat de connaissance à partir duquel la nouvelle connaissance a été élaborée.

Enfin, von Glasersfeld (2001) substituent aux critères de vérité et d'objectivité en vigueur dans les paradigmes épistémologiques positivistes et réalistes, des critères de *viabilité* et de *convenance* à l'expérience humaine (*functional fit*). Ces critères consistent à évaluer si la connaissance est adaptée à l'expérience de l'humain considéré, et si cette connaissance fournit des outils pour penser et agir qui conviennent fonctionnellement, c'est-à-dire des moyens permettant effectivement d'avancer en direction des buts envisagés. Dans le PECT, il y a donc une dimension pragmatique importante dans l'évaluation de la légitimité des connaissances

---

<sup>5</sup> Nous remercions Phillippe G. Schyns et Aude Oliva de nous avoir aimablement donné l'autorisation de reproduire cette figure.

élaborées. Le Moigne (2001) se réfère même à principe « *verum factum* » de Vico selon laquelle on ne connaît que ce l'on a fait<sup>6</sup>.

Pour un projet de recherche inscrit dans le PECT, les hypothèses qui viennent d'être rappelées impliquent que, dans ce projet, le chercheur considère qu'il raisonne sur des représentations du phénomène qu'il étudie, qu'il voit comme des constructions qui ne prétendent pas constituer des miroirs fidèles de la situation considérée. Le chercheur considère que ces hypothèses valent également pour les différents acteurs du phénomène entrepreneurial qu'il étudie. Ainsi par exemple, que le chercheur considère que l'entrepreneur, son banquier, les membres de son réseau de soutien, etc., ne connaissent que leur propre expérience du phénomène considéré. Par conséquent, quel que soit le phénomène considéré, personne – qu'il soit l'entrepreneur, un de ses collaborateurs, ou le chercheur – ne peut prétendre détenir la seule représentation valable de ce phénomène.

En particulier, chaque acteur ne connaît que la manière dont lui-même perçoit les propos et les actes des autres acteurs. Ce que le chercheur comprend des dires des autres acteurs constitue son interprétation de la représentation que ces acteurs expriment relativement à la situation considérée.

Les hypothèses ci-dessus ont une autre conséquence importante. En dépit de toutes les précautions qu'il peut prendre dans la constitution du matériau empirique de sa recherche (par exemple, attention portée à la manière dont l'entretien sera conduit de façon à éviter que les questions posées induisent automatiquement certaines réponses), un chercheur qui inscrit son projet de recherche dans le PECT se considère comme un observateur qui ne peut pas être neutre, et il ne considère pas les informations qu'il recueille comme des données représentant objectivement le phénomène étudié.

Examinons les implications méthodologiques des hypothèses fondatrices du PECT.

### **1.2.2. Eligibilité de toutes les méthodes de recherche concevables à condition que...**

Dans le PECT, toute méthode de recherche concevable est considérée comme éligible pourvu que soient respectés un certain nombre de principes directeurs. Ceux-ci s'articulent autour de trois mots-clés : éthique, rigueur et explicitation (Le Moigne 1995, 2007). Précisons dans quel sens ces termes sont à entendre dans le contexte du PECT.

En raison de la place centrale qu'occupe l'humain dans la recherche en entrepreneuriat, il n'est pas possible pour les chercheurs d'éviter des considérations d'ordre éthique. Les canons classiques du comportement éthique dans la recherche en sciences sociales portent sur la confidentialité, le consentement informé et l'absence de tromperie (Guba et Lincoln, 1989). Dans le PECT, le principe d'éthique va beaucoup plus loin que ces conditions parce que, dans ce paradigme, on considère qu'aucun humain ne détient de représentation du phénomène étudié qui puisse être considérée comme la proche du réel tel qu'il peut être en lui-même. Ceci conduit le chercheur à interroger les différents acteurs ayant participé à une même situation sur un pied d'égalité, indépendamment de leur fonction (Avenier, 2009).

Dans les paradigmes épistémologiques de type positiviste, la notion de rigueur renvoie essentiellement à l'utilisation rigoureuse de techniques quantitatives (Gulati, 2007). Dans le PECT, la notion de rigueur est entendue dans un sens plus large, celui de la devise de Léonard de Vinci : *ostinato rigore* (Le Moigne, 2001). Autrement dit, elle désigne un processus de quête incessante de rigueur dans les diverses activités menées tout au long du projet de recherche. Notamment, dans la conduite de la revue de littérature initiale et dans la manière dont la littérature est continuellement revisitée au fil de la recherche ; dans la façon dont la

---

<sup>6</sup> « Verum esse ipsum factum », G. Vico, 1710, *De Antiquissima*.



base empirique est constituée, les informations interprétées et traitées, et ces interprétations questionnées tout au long de la recherche ; dans la manière dont les inférences sont effectuées et justifiées. La triangulation des informations, l'étude de cas négatifs (*negative case analysis*) et la vérification auprès des participants (*member checks*), qui sont les techniques les plus fréquemment citées dans les ouvrages de méthodologie pour développer la qualité des recherches dites qualitatives (Schwartz-Shea, 2006), sont particulièrement utiles dans la quête obstinée de rigueur associée à la notion de *ostinato rigore*. La très grande majorité des recherches dites qualitatives sont inductives. Implicitement inscrites dans un paradigme épistémologique de type positiviste, elles sont déclarées exploratoires, et sont destinées à conduire à la formulation d'hypothèses qui seront à tester empiriquement.

Le principe d'explicitation (Le Moigne, 1995 ; Simon, 1996) est directement lié aux critères les plus cités pour l'évaluation de recherches dites qualitatives (Schwartz-Shea, 2006), à savoir description épaisse du phénomène considéré, réflexivité, audit, et crédibilité (Charmaz, 2006) ou loyauté (*trustworthiness*) (Schwartz-Shea, 2006). En effet, le critère de description épaisse (Geertz, 1973) renvoie à la présence dans le compte-rendu de la recherche de détails suffisants sur le contexte de la situation, les événements, les personnes, les interactions pour capturer les nuances de sens spécifiques à la situation considérée. S'efforcer d'explicitier ces différents aspects engage le chercheur dans un processus d'élicitation du rôle de la personne-même du chercheur dans les différentes phases du projet de recherche, c'est-à-dire qu'elle l'engage dans un processus de réflexivité (Schwartz-Shea, 2006). La notion d'audit désigne des pratiques visant à documenter le travail effectué de manière à garder trace aussi précisément que possible de l'ensemble du processus de recherche. Le but est rendre aussi explicites que possible les liens entre les décisions du chercheur, les informations collectées, et les inférences effectuées. La fourniture d'un rapport de recherche élaboré à partir d'un audit détaillé, et précisant les hypothèses fondatrices du paradigme épistémologique dans lequel la recherche a été conduite ainsi que les éventuelles hypothèses de travail d'ordre ontologique adoptées, permet d'évaluer la loyauté et la crédibilité de la recherche menée et de satisfaire au principe d'explicitation.

## **2. Inscrire certaines recherches dans le PECT conduit à enrichir la recherche en entrepreneuriat d'autres perspectives**

Cette seconde partie argumente en prenant appui sur des exemples illustratifs que le fait d'inscrire certaines recherches dans le PECT permet d'appréhender de manière différente diverses notions importantes dans la recherche en entrepreneuriat. Il permet aussi de mieux fonder certaines notions centrales à la recherche en entrepreneuriat, comme la notion de vision, le projet entrepreneurial ou encore les opportunités d'affaire et d'en introduire de nouvelles comme les situations entrepreneuriales, la logique effectuale. Enfin, il rend possible de développer et légitimer de nouveaux savoirs à travers l'utilisation de méthodes de recherche non éligibles dans des cadres épistémologiques de type positiviste.

### **2.1 Une autre manière d'étudier les situations entrepreneuriales**

Une situation entrepreneuriale a été définie comme une « *situation reliant d'une façon très étroite, quasi indissociable, un individu caractérisé par un engagement personnel fort [...] dans une action entrepreneuriale et un projet ou une organisation émergente ou une organisation stabilisée de type entrepreneurial.* » (Fayolle 2004). Examinons diverses manières dont cette notion peut être étudiée selon le paradigme épistémologique dans laquelle on inscrit sa recherche, compte tenu des hypothèses fondatrices de ces paradigmes.

Dans une recherche menée dans un cadre épistémologique de type positiviste, la recherche repose sur l'hypothèse (le plus souvent implicite) selon laquelle le contexte dans lequel

l'entrepreneur développe son action entrepreneuriale existe indépendamment de l'action de l'entrepreneur (Schmitt, Janssen, Baldegger, 2009) et que l'entrepreneur a la possibilité de se forger une représentation objective de ce contexte. La situation entrepreneuriale telle que définie ci-dessus est constituée du couple quasi indissociable que forment l'entrepreneur et son projet entrepreneurial dans ce contexte supposé donné et préexistant à l'action entrepreneuriale. Au niveau méthodologique, pour développer une représentation destinée à être objective d'une situation entrepreneuriale, il incombe au chercheur de recueillir le plus possible d'informations disponibles dans les différents médias sur le contexte de cette situation et de questionner finement l'entrepreneur sur les différents aspects de la situation entrepreneuriale (en prenant toutes les précautions nécessaires pour assurer sa neutralité dans le recueil d'informations). En particulier, comme dans de nombreuses études de cas publiées dans les thèses en entrepreneuriat, il ne considère pas utile d'interroger d'autres acteurs qui sont parties prenantes dans la situation entrepreneuriale

Cette posture soulève diverses questions : comment le chercheur peut-il faire la preuve de sa neutralité dans le processus de recueil d'informations ? Comment le chercheur peut-il s'assurer de la sincérité des réponses de l'entrepreneur ? Comment se fait-il que lorsqu'il lui arrive d'interroger d'autres acteurs qui sont parties prenantes de la situation étudiée, leurs représentations de cette situation ne coïncident pas forcément avec celle décrite par l'entrepreneur, et, parfois, ne sont même pas mutuellement compatibles ?

Dans une recherche menée dans le PECT, la recherche repose explicitement sur l'hypothèse selon laquelle le contexte dans lequel l'entrepreneur développe son action entrepreneuriale existe peut-être indépendamment du regard que l'entrepreneur porte sur ce contexte, mais la connaissance/représentation qu'un acteur quel qu'il soit (l'entrepreneur, son banquier, un acteur de son réseau social, le chercheur, etc.) peut se forger de ce contexte **se fonde sur l'expérience que cet acteur en a** ; et nul ne peut savoir si cette représentation reflète fidèlement ce contexte tel qu'il peut être en lui-même.

Cette hypothèse implique que les différents acteurs n'ont pas nécessairement des représentations identiques du contexte de l'entrepreneur, de son projet entrepreneurial, et donc de la situation entrepreneuriale (Marchesnay, 2008). Elle implique aussi qu'aucun acteur n'a la possibilité de prouver que sa représentation reflète mieux que celles des autres le réel qui induit ces diverses représentations. Au niveau méthodologique, les implications sont très différentes de celles concernant l'étude de situations entrepreneuriales dans un cadre positiviste. En effet, afin de se forger une représentation riche de la situation entrepreneuriale, le chercheur ne se fonde pas uniquement sur les informations disponibles dans les différents médias et sur la vision de l'entrepreneur. Il interroge également d'autres acteurs parties prenantes de cette situation pour connaître leurs représentations de la situation (Paturel, 2005).

Par ailleurs, adopter cette posture conduit à soulever diverses questions qui n'ont pas été abordées ou traitées frontalement dans la recherche en entrepreneuriat : comment identifier les acteurs de la situation à interroger et où s'arrêter ? Que faire lorsque leurs représentations diffèrent de celle de l'entrepreneur et s'avèrent même irréconciliables ?

Par rapport à la première question, l'identification des acteurs peut s'effectuer en conjuguant deux techniques. D'une part, l'identification des principales parties prenantes d'une situation entrepreneuriale telles qu'étudiées dans la littérature académique – par exemple, le banquier, la famille, le réseau social (Paturel, 2005). D'autre part, le repérage de représentants des parties prenantes identifiées et éventuellement d'autres acteurs, de proche en proche, à partir des noms cités au fil des entretiens (Lachance et Julien, 2003) et

éventuellement avec l'aide de logiciels comme Ucinet<sup>7</sup>. Une règle heuristique pour déterminer à quel acteur arrêter la collecte d'informations, qui est connue sous le nom de principe de saturation informationnelle, est d'arrêter lorsque, au bout d'un certain nombre d'entretiens, aucun nouveau nom d'acteur concerné par la situation n'est cité et le chercheur perçoit ne plus recueillir d'informations sur le phénomène qu'il ne connaissait déjà.

Concernant la seconde question, comme l'illustre un exemple donné par Avenier (2009), il est parfois possible de trouver une interprétation permettant de concilier divers points de vue relatifs à une même situation managériale initialement perçus comme incompatibles. Mais un tel dénouement n'est pas toujours possible. Dans ce cas, la présence de représentations différentes, non cohérentes entre elles, n'est pas à voir comme une défaillance de la recherche. Elle est plutôt à considérer comme une source de richesse qu'il importe d'exploiter tout au long du projet de recherche, en prenant soin de systématiquement comparer les diverses interprétations possibles du phénomène étudié, à la lueur des diverses représentations en présence. Il est à noter que la question de la sincérité des réponses des acteurs, tout en restant importante, se pose avec moins d'acuité que lorsque la recherche est inscrite dans un cadre de type positiviste. En effet, dans le PECT, le chercheur tient compte de ce que le discours de ses interlocuteurs reflète leur expérience du réel – plutôt que le réel tel qu'il peut être en lui-même. Il peut multiplier les sources d'informations (observation, consultation de documents) pour tenter de vérifier la congruence du dire et du faire de l'acteur interrogé, et lorsqu'il n'y a pas congruence, essayer de comprendre les raisons de ces différences. Cette façon de procéder s'inscrit dans une approche pragmatique dans la lignée des travaux de James et de Dewey et a pour finalité de remettre l'entrepreneur au centre de la réflexion comme nous invite à la faire Marchesnay (2008).

Après avoir montré les manières différentes dont une notion particulière, celle de situation entrepreneuriale, peuvent être appréhendées lorsque le projet est inscrit dans un paradigme de type positiviste et dans le PECT, nous allons voir comment une notion peut être enrichie lorsqu'on la définit dans le PECT plutôt que dans un paradigme épistémologique de type positiviste.

## **2.2. Une autre conception de l'opportunité d'affaire : de « cueillie » à « conçue »**

La notion d'opportunité est une notion centrale dans la recherche en entrepreneuriat, notamment depuis les années 90. A l'origine, l'économiste autrichien Kirzner (1973, 1979) considère que les opportunités entrepreneuriales existent indépendamment de l'entrepreneur, ce dernier agissant comme l'organisateur entre l'opportunité existante et l'activité qu'il va développer. Dans cette perspective, les opportunités renvoient aux capacités de certaines personnes de les « cueillir » (Verstraete et Fayolle, 2005). Dans une conception de la recherche en entrepreneuriat centrée sur les traits de l'entrepreneur, la capacité à cueillir ces opportunités est la marque des entrepreneurs. D'autres auteurs, comme Bygrave et Hofer (1991) considèrent l'opportunité d'affaires comme s'inscrivant dans un processus. Ils insistent sur deux dimensions principales du processus : l'aspect dynamique et l'aspect holistique. Toutefois les opportunités d'affaires restent envisagées comme existant en tant que telles dans l'univers socio-économique.

C'est à la fin des années 90 qu'est apparue une autre conception des opportunités d'affaires qui consiste à les voir comme des constructions élaborées par des entrepreneurs par combinaison d'éléments présents dans leur environnement. Il s'agit de donner du sens à ces éléments, de les mettre en ordre en fonction de ce sens pour développer une organisation. A la différence des réflexions présentées au paragraphe précédent qui reposent sur un

---

<sup>7</sup> Ucinet ([analytictech.com/ucinet/](http://analytictech.com/ucinet/)) est un outil d'analyse des réseaux sociaux, qui permet d'identifier les principales parties prenantes et leur poids au sein d'un système social.

raisonnement causal linéaire, cette approche prend appui sur une « logique effectuale » (Sarvasathy, 2008). Celle-ci insiste tout particulièrement sur le fait que l'entrepreneur construit le futur qui va conditionner son présent (Schmitt et Filion, 2009). L'opportunité d'affaire est ainsi vue comme une construction humaine finalisée et finalisante. L'environnement n'est plus envisagé comme une contrainte mais plutôt comme offrant des éléments de situations entrepreneuriales qu'il convient de prendre en considération. De son côté, Julien et *al.* (2005) met en évidence l'importance des réseaux sociaux et l'importance des liens (faibles et forts) existants dans ces réseaux, ainsi que le rôle du capital social dans la construction de l'opportunité d'affaires.

Ce changement de regard porté sur les opportunités d'affaires, correspond à un changement majeur au niveau de la recherche en entrepreneuriat. L'entrepreneuriat n'est plus envisagé dans une perspective libérale ou néolibérale, où l'entrepreneur est considéré comme rationnel et isolé, seul face au marché (Julien et Schmitt, 2008), c'est-à-dire comme ce que le prix Nobel d'économie Sen (1977) appelle des « fous rationnels » agissant systématiquement en vue d'obtenir toujours le plus au moindre coût, mettant de côté toute autre préoccupation telle que les habitudes, la paresse, l'ignorance, l'amitié, la confiance, l'insouciance, l'esprit du jeu, etc.

Dans cette autre approche, l'entrepreneur se forme graduellement, influencé par différents réseaux (familial, professionnel, ...) et les modèles entrepreneuriaux rencontrés et, enfin, sociologiquement par l'implication graduelle dans un milieu et ainsi dans l'enracinement ou l'encastrement dans ce dernier (Uzzi, 1996).

Dans les travaux mentionnés ci-dessus, le changement de regard porté sur l'entrepreneur et sur les opportunités d'affaires, de « cueillies » à « conçues », n'a pas été effectué dans le cadre d'un changement délibéré de paradigme épistémologique. Pourtant, *ex post*, cette conception d'une construction progressive de l'entrepreneur en interaction étroite avec son environnement socio-économique est plus cohérente avec une conception constructiviste qu'avec une conception positiviste de la connaissance. De même, considérer une opportunité d'affaire comme une conception humaine finalisée et finalisante fait sens dans une vision constructiviste de la connaissance, particulièrement celle associée au constructivisme téléologique. Ceci alors que le caractère finalisant d'une opportunité d'affaire – encore à l'état de projet – ne paraît pas intelligible dans une conception positiviste de la connaissance, qui postule que le réel existe indépendamment du sujet qui cherche à le connaître.

Elle est intelligible dans le PECT puisqu'on considère que la connaissance qu'un humain a de son expérience du réel est influencée par son système de représentation et que celui-ci dépend des finalités, du contexte et de la culture de l'humain considéré (Le Moigne, 1977). Le système de représentation d'un humain qui a l'intention d'entreprendre (Filion, 1991), se perçoit soutenu par un réseau social influent (Julien et *al.*, 2005), et se sent individuellement capable d'entreprendre (Krueger et Dickson, 1994), placera cet humain en position de chercher des opportunités entrepreneuriales qui n'existent pas et pourtant les trouver<sup>8</sup> en les concevant dans sa tête avant que de les construire dans l'univers socio-économique<sup>9</sup>.

Après avoir illustré, sur deux notions importantes dans la recherche en entrepreneuriat, des perspectives complémentaires que des recherches menées dans le PECT offrent sur ces notions, il importe de souligner les enrichissements potentiels liés à l'ouverture méthodologique qu'offre le PECT.

---

<sup>8</sup> En paraphrasant M. Quatremère de Quincy (1823/1980, *De l'imitation*, Bruxelles : Archives d'architecture moderne, pp. 176-182), qui, s'interrogeait sur les mystères de la conception.

<sup>9</sup> En paraphrasant la célèbre formule de K. Marx (1972, *Œuvres Tome I*. Paris : Gallimard (Bibliothèque de La Pléiade), p.728), selon laquelle ce qui distingue dès l'abord le plus mauvais architecte de l'abeille la plus experte, c'est qu'il a construit la cellule dans sa tête avant de la construire dans la ruche.

### **2.3. De multiples enrichissements possibles liés à l'ouverture méthodologique**

Nos propos ne s'inscrivent pas, comme nous pouvons le voir dans certaines recherches (Bourguiba 2007 ; Gallais, 2009), dans l'idée de développer des recherches exploratoires dont les résultats sont ensuite à valider en combinant différentes méthodes dont le test d'hypothèses. Inscrire des recherches en entrepreneuriat dans le PECT ouvre des possibilités méthodologiques particulièrement intéressantes puisque toute méthode de recherche concevable est acceptable à condition que le chercheur respecte les principes d'éthique, de rigueur et d'explicitation discutés dans le §1.2.2.

En particulier, les recherches collaboratives avec des praticiens (Bartunek et Louis, 1996) et la recherche-intervention (David, 2000 ; Schmitt, Julien et Lachance, 2002 ; Savall et Zardet, 2004) peuvent être utilisées pour élaborer et légitimer des savoirs, sans que, comme c'est le cas dans les paradigmes épistémologiques de type positivistes, le chercheur ne soit ensuite tenu de valider ces savoirs via la réplication de la recherche sur de grands échantillons et des tests d'hypothèses. En effet, dans le PECT, le test d'hypothèses est considéré comme une technique parmi d'autres, ni plus, ni moins, importante que les autres pour légitimer les savoirs élaborés au cours de la recherche.

Ainsi que rappelé dans la première partie, les hypothèses fondatrices du PECT nient la possibilité de connaître rationnellement et objectivement un réel tel qu'il peut être en lui-même, ainsi que toute possibilité de neutralité du chercheur dans la connaissance qu'il développe du phénomène qu'il étudie. Dans la mesure où les notions d'objectivité et de neutralité ne sont pas pertinentes dans le PECT, la recherche-intervention apparaît comme une méthode de recherche acceptable pour développer et légitimer des savoirs dans ce paradigme épistémologique, à condition, évidemment, que le chercheur respecte les principes d'éthique, de rigueur et d'explicitation (Le Moigne, 1995, 2007 ; Avenier, 2010). Il s'agit en particulier d'explicitation des différentes actions qu'il a menées en liaison avec le phénomène étudié, les changements qu'il a délibérément impulsés, et les conditions dans lesquelles il a recueilli les informations qu'il mobilise dans sa construction de savoirs. A cet égard, le format des articles de revue ne permet généralement pas de rendre compte de manière détaillée du travail d'explicitation qui a été effectué tout au long de la recherche. Le fait d'impulser délibérément des changements dans le phénomène étudié, précisément afin de comprendre comment, en pratique, il est susceptible de se comporter, est un moyen important pour développer des connaissances nouvelles dans le domaine de l'entrepreneuriat. En témoignent les travaux de Schmitt, (2004), Sanchez, (2006), Jouison-Laffite (2008) et Brouard (2007), sur la construction de la vision entrepreneuriale, la performance globale, l'opérationnalisation du Business Model ou encore sur la veille stratégique.

### **CONCLUSION**

Dans cette contribution, l'objectif visé était de mettre en lumière l'impact que pourrait avoir sur la recherche en entrepreneuriat l'ancrage de certaines recherches dans un paradigme épistémologique alternatif au paradigme épistémologique positiviste largement dominant dans les recherches en entrepreneuriat, et désormais solidement conceptualisé : le paradigme épistémologique constructiviste téléologique (PECT). Il apparaît finalement que l'ancrage d'une recherche dans le PECT peut non seulement favoriser l'émergence de connaissances différentes de celles élaborées dans le paradigme épistémologique positiviste. Il rend aussi possible d'ouvrir l'éventail des méthodes mobilisables dans la recherche, et incite à une telle ouverture méthodologique.

La première partie a proposé un regard croisé entre les paradigmes épistémologiques de types positiviste et constructiviste. Après avoir mis en évidence certaines contraintes et limites inhérentes aux recherches menées dans le premier type paradigme épistémologique évoqué,

nous avons mis en évidence diverses perspectives offertes aux recherches menées dans le second type de paradigme épistémologique. La seconde partie présente, à partir de deux notions importantes dans la recherche en entrepreneuriat, les situations entrepreneuriales et les opportunités d'affaire, l'impact des paradigmes épistémologiques dans lesquels les recherches sont inscrites, sur les recherches relatives à ces deux notions.

Volontairement dans cette communication nous avons repris des thèmes déjà explorés dans le domaine de l'entrepreneuriat afin de montrer le changement de regards lorsqu'on les aborde sous l'éclairage du PECT. Nous avons alors argumenté que l'inscription explicite de certaines recherches dans le PECT offre à la recherche en entrepreneuriat la possibilité de s'enrichir de nouvelles perspectives sur des notions déjà étudiées. Inscire certaines recherches dans le PECT offre aussi au chercheur des moyens méthodologiques complémentaires pour développer et légitimer de nouveaux savoirs en entrepreneuriat. En même temps, il importe de souligner la posture d'humilité – si possible « *passionnée* », selon l'expression de Yanow (2007) – qu'impose au chercheur l'inscription d'un projet de recherche dans le PECT. En effet, comme cela a été développé dans le corps du texte, les hypothèses de ce paradigme épistémologique impliquent que quel que soit le phénomène considéré, personne – et donc pas même le chercheur – ne peut prétendre que sa représentation du phénomène est la représentation correcte du phénomène, ni même qu'elle est plus correcte que celle des autres acteurs. Mais certains de ces acteurs, par exemple un entrepreneur ou un banquier interrogé dans le projet de recherche, n'ont peut-être pas le même positionnement épistémologique que le chercheur. Peut-être pensent-ils que les représentations du monde sur lesquelles ils raisonnent représentent objectivement le réel qui les a induites ? Peut-être n'ont-ils jamais eu l'occasion de s'interroger sur leur propre positionnement épistémologique ?

Le projet de recherche peut alors constituer une opportunité appréciable pour l'entrepreneur de réfléchir à ce questionnement, qui est plus important pour le succès de son projet entrepreneurial qu'il ne peut le paraître à première vue. En effet, en amenant un entrepreneur à prendre conscience de ce qu'il raisonne sur des représentations du marché, de la concurrence, des soutiens dont il pense pouvoir bénéficier, qui peuvent s'avérer très éloignées de ce dont il fera l'expérience le moment venu, on le rend plus apte à se préparer à affronter des conditions différentes de celles initialement anticipées. Effectuer un travail pédagogique destiné à inciter des entrepreneurs à prendre du recul, à se comporter en praticiens réflexifs (Schön, 1983), n'est-ce pas aussi l'une des responsabilités de l'enseignant-chercheur en entrepreneuriat dans les actions de recherche qu'il mène en interaction étroite avec des entrepreneurs ?

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ajzen, I. (1991), "The theory of planned behaviour", *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, n° 50, 179-211
- Avenier, M.-J. (2009), "La question de la quête d'un "Point de vue fondé relativement à un phénomène organisationnel" instruite dans le paradigme épistémologique constructiviste radical". *Revue Internationale de Psychosociologie*, vol. XV, n°35, p. 49-71.
- Avenier, M.J. (2010). Shaping a Constructivist View of Organizational Design Science, *Organization Studies*, Special Issue "Organization Studies as Applied Science: The Generation and Use of Academic Knowledge about Organizations", (à paraître).
- Avenier M.-J. et Schmitt, C. (2009), "Un cadre méthodologique pour des recherches tirant parti de l'expérience des praticiens de la gestion en PME", *Economie et Société, Série Economie de l'entreprise*, n°2/2009, p. 271-294.
- Avenier, M. J. et Gavard-Perret, M. L. (2008), "Inscrire son projet de recherche dans un cadre épistémologique" dans Gavard-Perret, D. & Gotteland, C.H. & Jolibert, A. (dir.) *Méthodologie de la recherche - réussir son mémoire ou sa thèse en sciences gestion*. Paris: Pearson Education France, p. 5-45.
- Bartunek, J.M. et Louis, M.R. (1996), *Inisider/outsider team research*. London: Sage.
- Boissin, J-P., Castagnos, J-C. et Guieu, G., (2000), "PME et entrepreneuriat dans la littérature francophone stratégique", *Revue Internationale PME*, vol. 13, n°1, p.39-64.
- Bourguiba, M. (2007), *De l'intention à l'action : approche comparative auprès de TPE françaises et tunisiennes*, thèse de doctorat en Sciences de Gestion, Nancy.
- Boyd, N.G., et Vozikis, GS. (1994), "The influence of self-efficacy on the development of entrepreneurial intentions and actions", *Entrepreneurship Theory and Practice*, vol. 18, n°4, Summer issue, p. 63-77.
- Brouard, F. (2007), "Une recherche intervention pour diagnostiquer les pratiques de veille stratégique des PME », *Revue Internationale PME*, vol. 20, n°1, p.9-40.
- Bygrave, W.D. et Hofer, C.W. (1991), "Theorizing about entrepreneurship", *Entrepreneurship Theory and Practice*, vol. 16, n°2, p. 13-22.
- Carland, J.W., Hoy, F., Boulton, W.R., Carland, J.A. (1984), "Differentiating entrepreneurs from small business owners: a conceptualization", *Academy of Management Review*, vol. 9, no 2, p. 354-359.
- Charmaz, K. (2003), "Grounded theory: Objectivist and constructivist methods" dans Denzin, N.K. & Lincoln, Y.S. (dir.) *Collecting and interpreting qualitative materials*. Thousand Oaks: Sage, p. 249-291.
- Cossette, P. (1997), "Les travaux publiés dans la Revue Internationale PME depuis sa fondation : caractéristiques et tendances", *Revue Internationale PME*, vol. 10, n°2, p.109-128
- David, A. (2000), "La recherche-intervention, cadre général pour la recherche en management ? " dans David, A. & Hatchuel, A. & Laufer, R. (dir.) *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*. Paris: Vuibert, p. 193-213
- Davidson, P. (1995), "Determinants of entrepreneurial intentions", *RENT IX Workshop*, Piacenza, Italy, Nov. 23-24, ([http://eprints.qut.edu.au/archive/00002076/01/RENT\\_IX.pdf](http://eprints.qut.edu.au/archive/00002076/01/RENT_IX.pdf))
- Fayolle, A. (2004), "A la recherche du cœur de l'entrepreneuriat : vers une nouvelle vision du domaine", *Revue Internationale PME*, vol. 17, n°1, p. 101-121.
- Fayolle, A. (2002), "Du champ de l'entrepreneuriat à l'étude du processus entrepreneurial : quelques idées et pistes de recherche", *CIFEPME*, Montréal
- Filion, L.-J. (1999), *Tintin, Minville, l'entrepreneur et la potion magique*, Les grandes conférences, Presses HEC.

- Filion, L.-J. (1997), "Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances", *Revue Internationale PME*, vol. 10, n°2, p. 129-172.
- Filion, L.-J. (1991), *Visions et relations*, Éditions de l'entrepreneur, Montréal
- Gallais, M. (2009), *Instrumentation de gestion, cognition et apprentissage en PME*, thèse de doctorat en Sciences de Gestion, Nancy.
- Gartner, W.B. (1995), "A conceptual framework for describing the phenomenon of new venture creation", *Academy of Management Review*, vol. 10, n°4, p. 696-706.
- Geertz, C. (1973), "Thick description: Toward an interpretive theory of culture" *The interpretation of cultures: Selected essays*. New York: Basic Books, p. 3-30
- Girod-Séville, M., Perret, V. (1999), « Fondements épistémologiques de la recherche », in R.A. Thiétart et coll., *Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod, p. 13-33.
- Glaserfeld, E. von (1988), "Introduction à un constructivisme radical" dans Watzlawick, P. (dir.) *L'invention de la réalité. Contributions au constructivisme*. Paris: Seuil, p. 19-43
- Glaserfeld, Ernst von (2001), "The radical constructivist view of science". *Foundations of Science, special issue on Impact of Radical Constructivism on Science*, vol. 6, n°1-3, p. 31-43.
- Glaserfeld, Ernst von (2005), "Thirty years radical constructivism". *Constructivist Foundations*, vol. 1, n°1, p. 9-12.
- Glaserfeld, Ernst von (2008), "Author's response". *Constructivist Foundations*, vol. 3, n°2, p. 100-104.
- Guba, E.G. et Lincoln Y. S. (1989), *Fourth generation evaluation*. London Sage.
- Gulati, R. (2007), "Tent poles, tribalism, and boundary spanning: The rigor-relevance debate in management research". *Academy of Management Journal*, vol. 50, n°4, p. 775-782.
- Hernandez, E.-M. (1999), "Modèles d'entrepreneuriat : vers une approche contingente et processuelle", *Revue Sciences de Gestion*, n° 26-27, p. 505-526.
- Hussenot, A. (2008), *Appropriation des technologies de l'information et de la communication dans les organisations : Le cas NotePlus*. Unpublished Doctoral Dissertation: University of Lyon.
- Jouison-Laffite, E. (2008), *L'opérationnalité du Business Model en contexte de création d'entreprise : Recherche Action sur le terrain des porteurs de projet de création d'entreprise*, Thèse pour le Doctorat de Sciences de Gestion, Bordeaux, 2008
- Julien, P.A., Richard, R. et Morin, M. (2005), "Réseaux personnels, d'affaires et informationnels, signaux forts et faibles et innovation", *Revue de management technologique*, 2005. p.7-43.
- Julien, P.-A. et Schmitt, C. (2008), "Pour une vision renouvelée des pratiques entrepreneuriales, de la vision libérale à la vision sociale de l'entrepreneuriat", dans Schmitt C. (dir.), *Regards sur l'évolution des pratiques entrepreneuriales*, Presses de l'Université du Québec, Collection Entrepreneuriat et PME, p. 15-34.
- Kirzner, I. M. (1973), *Competition and entrepreneurship*, Chicago : University of Chicago Press.
- Kirzner, I. M. (1979), *Perception, opportunity and profit*, Chicago : University of Chicago Press.
- Krueger, N. F., Reilly, M. D., et Carsrud, A. L. (2000), "Entrepreneurial intentions: A competing models approach". *Journal of Business Venturing*, vol. 15, n°5/6, p. 411-432.
- Lachance, R. et Julien, P.-A. (2003), "Analyse du réseau et de l'intérêt des entreprises membres à échanger de l'information entre elles : le réseau Bombardier Produits récréatifs", dans Julien P.-A., Raymond L., Jacob R., Abdul-Nour G., *L'Entreprise- Réseau*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p. 135-158.



- Le Moigne, J.-L. (1977), *La théorie du système général. Théorie de la modélisation*. Paris: PUF.
- Le Moigne, J.-L. (1995), *Les épistémologies constructivistes*. Paris: PUF.
- Le Moigne, J.-L. (2001), *Le constructivisme, tome 1: Les enracinements*. Paris: L'Harmattan.
- Le Moigne, J.-L. (2002), *Le constructivisme, tome 2: Epistémologie de l'interdisciplinarité*. Paris: L'Harmattan.
- Marchesnay, M. (2008), « Le cas entrepreneurial : retour à la maïeutique », *Revue Française de Gestion*, n° 185, p.175-189.
- Paturel, R. (2005), “Les limites de l'étude de marché : vers une nouvelle approche de l'environnement ciblé par l'entrepreneur potentiel”, *Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat*, Paris, septembre.
- Paturel, R. (2004), “Les choix méthodologiques de la recherche doctorale française en entrepreneuriat - Remise en cause partielle d'idées préconçues”, *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 3, n°1, p.47-65
- Sanchez, V. (2006), *Construction d'un processus de prise de décision stratégique dans la PME pour améliorer sa performance globale : Recherche-intervention dans une entreprise mexicaine*, Thèse en Sciences de Gestion, Université Jean Moulin, Lyon III
- Sarasvathy, S. D. (2008), “Designing Organizations that Design Environments: Lessons from Entrepreneurial Expertise”, *Organization Studies*, vol. 29, n° 3, 2008, p. 331-350.
- Savall, H. et Zardet V. (2004), *Recherche en sciences de gestion : Approche qualimétrique: Economica*.
- Sen, A. (1977), “Rational fools: a critique of the behavioral foundations of economic theory”, *Philosophy and Public Affairs*, vol. 6, no 3, p. 317-344.
- Schmitt, C. et Filion, L.J. (2009), “Le réel expérimenté pour explorer la TPE : apports conceptuels et méthodologiques”, *Management & Avenir*, n°30, p 207-226
- Schmitt, C., Janssen, F. et Baldegger, R., (2009), “Entrepreneuriat et Economie”, in F. Janssen, *Entreprendre, introduction à l'entrepreneuriat*, De Boeck, Bruxelles.
- Schmitt, C. (2004), “Pour une approche dialectique de la relation entre recherche et pratiques entrepreneuriales : une relation en quête de sens”, dans *Revue Internationale PME*, vol. 17 n°3-4, p. 43-68.
- Schmitt, C., Julien, P.-A. et Lachance, R. (2002), “Pour une lecture des problèmes complexes en PME : approche conceptuelle et expérimentation”, dans *Revue Internationale PME*, vol. 15, n°2, p. 35-62
- Schön, D. A., (1983), *The reflective practitioner*. New York: Basic Books.
- Schwartz-Shea, P. (2006), “Judging quality. Evaluative criteria and epistemic communities” dans Yanow, D. and Schwartz-Shea, P. (dir.) *Interpretation and method. Empirical research methods and the interpretive turn*. London: M.E. Sharpe Inc., p. 89-113.
- Schyns, P.G. et Oliva A. (1999), “Dr. Angry and mr. Smile: When categorization flexibly modifies the perception of faces in rapid visual presentations”. *Cognition* vol. 69, n°3, p. 243-265.
- Simon, H. A. (1996), *The sciences of the artificial* (3rd ed.). Cambridge: MIT Press.
- Uzzi, B. (1996), “The sources and consequences of embeddedness for the economic performance of organizations: the network effect”, *American Sociological Review*, vol. 61, n°4, p. 674-698.
- Van de Ven A. H. (2007), “Engaged scholarship: A guide for organizational and social research”. *Oxford University Press*.

Verstraete, T. et Fayolle, A. (2004), “Quatre paradigmes pour cerner le domaine de l’entrepreneuriat”, CIFEPME, Montpellier.

Yanow, D. (2007), “Passionate humility: Linking reflection with double-loop learning”. Paper presented at *The Third Organization Studies Summer Workshop*. Crete.